

REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance extraordinaire le 9 juillet 2017, à 10h, sous la présidence d'Amandine MONARD – Maire.

Présents : Mmes MONARD – BAROZET – FOURNIER – LANBER - MM. COENT – COURAULT – EUVRARD - LOUREIRO – PERROT - Mmes ROZE – THIBEAULT- M. VULQUAIN.

Absents excusés : Mme BLUGEOT ayant donné pouvoir à M. EUVRARD – M. DAMIEN ayant donné pouvoir à Mme MONARD – M. GUENEAU ayant donné pouvoir à M. VULQUAIN.

En exercice : 15

Présents : 12

Exprimés : 15

Un secrétaire de séance a été désigné : Sylvain COURAULT

MOTION DE SOUTIEN A L'HÔPITAL D'ALISE SAINTE REINE

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'elle a pris connaissance du projet de contrat de performance prévu entre l'ARS et le Centre Hospitalier de Haute Côte d'Or.

Ce projet de contrat de performance prévoit pour le site d'Alise Sainte Reine :

- le transfert des productions de repas d'Alise Sainte Reine à Montbard,
- la suppression du service USLD
- le transfert du FAM dans les locaux actuels de l'USLD

Cette réorganisation va entraîner pour le site hospitalier d'Alise Sainte Reine :

- la suppression de 24 ETP dans le service USLD
- le transfert d'emplois du service de production des repas à Montbard
- l'abandon des locaux de l'ancien hôpital

Ce projet de contrat est inacceptable en l'état. Il fait peser une menace très grave sur l'emploi, particulièrement sur la commune d'Alise Sainte Reine mais également sur le canton en général.

De plus, la méthode employée n'a pas été à la hauteur des enjeux. La commune n'a pas été associée, les agents ne sont pas davantage informés et aucun travail de fond n'a été réalisé pour trouver des solutions sur Alise-sainte-reine, contrairement aux autres sites.

L'Hôpital d'Alise Sainte Reine semble, année après année, voué à nier l'ensemble de son histoire multiséculaire. Des pans entiers de l'activité ont progressivement disparu, son patrimoine, riche, a été vendu et le seul projet qui a émané pour le site est d'ordre comptable.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Par :

Pour : 15

Contre : 0

DENONCE la méthode employée par le Centre Hospitalier de Haute Cote d'Or qui a consisté à n'informer ni les élus locaux, ni les agents de l'Hôpital, traduisant la volonté de la direction de passer en force,

DENONCE les décisions de gestion prises depuis la fusion qui aboutisse à l'affaiblissement de l'établissement et demande qu'un travail d'audit soit réalisé,

REAFFIRME sa volonté de voir maintenu sur le site d'Alise Sainte Reine les moyens nécessaires aux fonctionnements des services d'ULSD et de production des repas,

DEMANDE que le contrat de performance soit renégocié, en prenant en compte la dimension de l'emploi, de l'aménagement du territoire, et en considérant le patrimoine historique que représentent les hôpitaux,

APPELLE l'ensemble des habitants, des élus, des acteurs du territoire à participer au rassemblement prévu le jeudi 13 juillet 2017 à 15h.